

Pays de la Loire

la
cgt

SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE



PAYS DE LA LOIRE
BULLETIN
Comité Régional

N° 88 - Février 2018

SOMMAIRE

Édito	2
La Conférence Régionale	3
La formation syndicale, pourquoi ?	4 à 5
L'offre de formation confédérale	6
Récapitulatif des plans de formation 2018	7 à 15
Courriers de demande d'absence	16

Comité régional
N° 88 - Fév. 2018



CR CGT des Pays de la Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
Tél. : 02 41 20 03 21
Email : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr
<http://cgt-paysdelaloire.org>
Prix : 0,15 €
Directrice de publication :
Francine DESNOS
Conception et impression :
Imprimerie CGT - Nantes 44
Routage : Indus MD

ÉDITO

La formation syndicale utile à notre syndicalisme de transformations sociales et sociétales.

Vous avez entre les mains le bulletin régional spécial formation syndicale 2018. Il vous présente le plan de formation du Comité Régional qui s'articule en 3 parties : formation générale CGT, formation PRUDIS, formation organisée à notre demande par notre Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest.

Il recense les plans de formation de chaque Union Départementale de notre région. Il porte ainsi à la connaissance des syndicats l'ensemble de l'offre de formation à disposition de nos syndiqué-e-s en Pays de la Loire dans un contexte politique, économique et social, lourd d'inquiétudes et d'incertitudes pour la population en général, pour le monde du travail en particulier.

Les réformes et les lois s'enchaînent, porteuses d'attaques violentes contre les acquis et droits sociaux. Elles affaiblissent le droit syndical et la démocratie sociale. Les politiques d'austérité à l'œuvre creusent les inégalités sociales alors que les richesses créées par le travail sont accaparées par le monde des affaires.

Débattre autour de nos propositions avec les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les retraité-e-s sur les lieux de travail et les lieux de vie, élaborer avec elles des revendications qui répondent à leurs attentes, mettre en œuvre notre démarche syndicale alliant propositions et contestations ne peut se faire sans l'implication de syndiqué-e-s formé-e-s et informé-e-s. Toujours faire mieux et plus en matière de formation syndicale est une obligation pour la CGT.

Le pôle confédéral réactualise les formations existantes, propose un nouveau parcours de formation. Un module « découverte de la CGT » pourra être proposé aux salarié-e-s. Il participera au renforcement de la CGT puisque l'objectif est, qu'au travers de la prise de connaissance de la CGT, l'adhésion soit proposée. Une formation de niveau 3 viendra compléter le parcours général qui sera organisée sous forme de « blocs » et plusieurs modules au sein de ces derniers. Cette organisation permet de prendre en compte les difficultés rencontrées pour se libérer 5 jours consécutifs.

Les modalités de financement de la formation syndicale ont évolué avec les ordonnances MACRON. Elles sont présentées dans ce numéro à la page 5.

Benoît FRACHON disait « quiconque néglige sa formation théorique se voue inéluctablement à la stagnation et plus, au recul ». Alors oui, emparons-nous de l'offre de formation pour une CGT plus forte, pour un syndicalisme visant la transformation sociale et sociétale pour un développement humain durable.

Je vous souhaite une très belle année 2018, combative et victorieuse pour le monde du travail, de renforcement de la CGT.

50 ans après 1968, que 2018 s'inscrive dans les belles années de progrès social.

Francine DESNOS

Ce bulletin régional est à conserver toute l'année. Il récapitule les plans de formation du Comité Régional et des Unions Départementales afin de porter à la connaissance au plus grand nombre de nos forces militantes les possibilités de se former en région Pays de la Loire.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU 8 AU 10 OCTOBRE 2018 A LONGEVILLE SUR MER



La prochaine Conférence Régionale aura lieu du 8 au 10 octobre 2018. Elle a lieu tous les 3 ans. Elle réunit les membres des Commissions Exécutives des UD, les référents professionnels, les mandaté-e-s régionaux-ales. Elle a pour objectif de fixer, pour le Comité Régional, les orientations et axes de travail sur :

- toutes les questions d'intérêt régional permettant de contribuer à la bataille des idées et à l'organisation de l'action revendicative ;
- les questions de vie syndicale ;
- la mise en œuvre d'un travail croisé professions/territoires au regard du caractère multisectoriel de nombreux dossiers.

Elle s'inscrit dans la mise en œuvre des décisions du 51^{ème} Congrès Confédéral et la préparation du 52^{ème}.

Elle se prépare dans un contexte d'organisation du rapport de forces et de mobilisations pour faire reculer le Gouvernement sur les réformes entraînant une remise en cause de nos acquis sociaux et pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Face à la cohérence des différentes réformes, la phase préparatoire à la Conférence Régionale doit nous permettre de mesurer leurs conséquences, de nous placer en situation offensive à partir d'un travail prospectif autour de la réponse aux besoins des populations. Il s'agit d'affirmer, sur notre territoire, une ambition revendicative de transformation sociale. La présence de Services Publics de qualité et de proximité, la reconquête industrielle, la question du logement, les questions d'infrastructures et les modes de transport, la couverture numérique partout sur le territoire, les questions environnementales apparaissent comme des éléments incontournables pour l'égalité et la solidarité des territoires.

En lien direct avec les travaux menés dans le cadre de l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de développement durable et d'Égalité des Territoire CGT, le Bureau Régional a validé une démarche de préparation de la Conférence Régionale au plus près des syndicats, avec l'organisation de journées d'étude par département. Le calendrier est le suivant :

13 février : journée d'étude sur les Services Publics du 21^{ème} siècle à Trélazé (49).

20 mars : journée d'étude sur la santé au travail//conditions de travail//plan régional santé au travail... (85).

24 avril : journée d'étude sur emploi/formation/luttes contre les précarités d'emplois (72).

24 mai : journée d'étude sur enjeux industriels/politiques industrielles//projets CGT (44).

12 juin : journée d'étude sur la santé : réponses aux besoins, offres de santé, conditions de travail des personnels de santé... (53).

Les informations relatives à ces rendez-vous circuleront par le biais des Unions Départementales et des référent-e-s professionnel-le-s. Vous êtes invité-e-s dès à présent à réserver ces dates sur vos agendas.





Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie syndicale constitue un enjeu majeur pour que la CGT puisse gagner sur ses ambitions revendicatives et sociales qui s'inscrivent dans le droit au développement humain durable, la reconquête et la transformation du travail.

« Répondre aux besoins d'aujourd'hui, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs, suppose de rompre avec les politiques économiques actuelles pour aller vers un autre type de croissance fondée sur des modalités de production et une exploitation des richesses plus équitables, en anticipant les transitions nécessaires de manière à ce qu'elles ne portent pas préjudice aux salariés et à leurs familles... Le développement humain durable implique d'agir pour la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement fondées sur la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement, en associant les enjeux sociaux et environnementaux.... ». Extraits de la fiche revendicative n°31.

Prendre la main collectivement sur le travail, sur sa qualité, ses finalités, son organisation, sa transformation, c'est agir pour une autre façon de produire les richesses afin de les répartir autrement, pour mieux répondre aux besoins des populations, pour plus d'égalité et de justice sociale, plus de solidarité entre les générations, plus de démocratie.

Gagner sur ces ambitions, ce n'est pas possible sans des syndiqué-e-s nombreux-ses, pleinement acteurs-actrices et organisé-e-s en syndicats. La formation d'accueil est à leur proposer rapidement, suivie des formations syndicales générales 1 et 2.

Parmi eux, certain-e-s assumeront des responsabilités à tous les niveaux de l'organisation. Ils et elles sont élu-e-s ou désigné-e-s sur la base de choix démocratiques pour la mise en œuvre des orientations et décisions prises collectivement. L'acquisition de savoirs et savoir-faire est indispensable pour l'exercice de leurs responsabilités.

La charte des élus et mandatés engage l'organisation qui mandate un-e syndiqué-e à lui proposer les formations permettant sa prise de responsabilité et l'accompagnement au mandat.

Ainsi, les décisions de la Commission Exécutive Confédérale (CEC) du 10 juin 2015 précisait : « La construction de nouvelles formations à partir de nombreux besoins exprimés parmi lesquels il faut fixer des priorités notamment le besoin de construire une nouvelle offre de formation générale après le niveau 2 : qui permette d'approfondir

la réflexion politique et les repères d'analyse idéologique (analyse de la société, place du syndicalisme et de la CGT, notre démarche et nos repères revendicatifs, des repères Qualité de Vie Syndicale ».

La Résolution 1 du 51ème congrès précisait nos orientations : Pour une formation syndicale élargie et adaptée pour un syndicalisme de masse et de classe, la CGT et ses syndicats s'engagent :

- à proposer une formation à chaque syndiqué tout au long de son parcours et de sa vie syndicale. Dès lors qu'il décide d'adhérer à la CGT, le syndiqué aura accès à une formation d'accueil et au minimum à une formation de niveau 1. Pour ce faire, la CGT se doit d'apporter les moyens nécessaires et adaptés à chaque syndiqué (y compris les syndiqués souffrant d'un handicap) ;
- à ce que le tronc commun soit assuré par l'interprofessionnel. Il appartiendra aux organisations de mettre en place des formations complémentaires ou spécifiques pour que le syndiqué ait la formation la plus complète possible et de tout mettre en œuvre pour qu'il puisse y participer ;
- à faire de la formation un outil et un vecteur de la syndicalisation en permettant aux salariés de découvrir la CGT, son histoire, ses valeurs, ses fondements, ses orientations et ses revendications.

A partir de ces orientations, la CEC du 27 novembre dernier a décidé de compléter le parcours général par :

- une formation de « Niveau 3 »,
- une action de formation « Découverte de la CGT » qui s'adresse à un public de salariés et visant, au travers de la découverte de la CGT, à proposer la syndicalisation.

Cela ne pouvait pas se faire sans retravailler la cohérence et la complémentarité avec l'ensemble du parcours de formation générale.

Développer notre offre de formation nécessite de développer notre réseau de formateurs et formatrices dans nos organisations territoriales et professionnelles. Le Comité Régional est engagé depuis plusieurs années sur l'organisation de la formation de formateurs. Il propose une nouvelle session du 28 mai au 1er juin 2018 avec un contenu retravaillé autour de l'animation d'une formation déjà construite avec des mises en situation des thèmes du niveau 1. Un second module est disponible autour de la conception de formations.

La démarche pédagogique de la CGT

Equiper pour agir, tel est le sens de la formation de la CGT. Equiper pour acquérir des savoirs et des savoir-faire. Agir pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre. La démarche pédagogique de la CGT réunit des conditions d'apprentissage permettant l'implication du stagiaire dans la construction de ses connaissances. Elle implique des stagiaires motivé-e-s, qui interviennent à partir de leurs attentes, leurs vécus, leurs expériences, qui puissent mesurer l'intérêt de se former notamment au travers des évaluations immédiates mesurant leur progression dans le stage ou en évaluation différée qui montre les points positifs ou les manques de la formation dans la mise en pratique.

C'est aussi proposer de nouvelles formes de formations. Ainsi, la formation pourra être proposée sous forme de plusieurs modules, des formations à distance pourront être organisées, l'information et la pratique syndicale sont des éléments complémentaires à la formation. La NVO est à utiliser aussi dans cet objectif.

L'offre de formation

Elle se décline en plans de formation des syndicats, des Unions Locales et Départementales, des Comités Régionaux, des Fédérations et de la Confédération qui articulent réponses aux besoins de formation de nos syndiqué-e-s, contexte revendicatif et social, besoins de l'organisation au regard des orientations de congrès. Une nouvelle architecture est proposée. Elle sera mise en œuvre dans les prochains mois.

La construction des plans de formation est un rendez-vous important de la qualité de notre vie syndicale.

Le choix de porter à connaissance des syndicats les différents plans de formation des Unions Départementales répond à cette volonté d'offrir un large panel de formations aux syndicats et syndiqué-e-s des Pays de la Loire pour renforcer notre capacité à agir.

Modalités d'inscription

Pour les formations organisées par le Comité Régional, suite à l'envoi du dossier de stage aux Unions Départementales comprenant la fiche de présentation du stage, la fiche d'inscription,

les modèles de demandes d'absence, un retour rapide des inscriptions validées par l'Union Départementale concernée est demandé afin d'organiser le stage dans les meilleures conditions et adresser aux stagiaires la confirmation de sa tenue. La demande d'absence pour congé de formation est à faire auprès de l'employeur après confirmation du stage.

Les inscriptions aux stages organisées par une autre Union Départementale ou une autre Union Locale sont possibles dans la limite des places disponibles et après accord des organisations concernées.

Droits et financements de la formation syndicale

Chaque salarié a droit à 12 jours de congé formation par an (18 jours dans certains cas), dans la limite d'un plafond déterminé par la taille de l'entreprise.

Depuis la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, l'article L.2145-7 du Code du travail permet de prendre le congé formation économique, sociale et syndicale sur une demi-journée minimum.

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total de sa rémunération. Le montant du salaire et des contributions et cotisations afférentes au salaire maintenu à la charge du salarié sont déduits de la contribution définie au 1° de l'article L2135-10 (contribution des employeurs aux ressources du fonds paritaire).

L'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales (ordonnance N° 2017-1386 article 6 V) signée par le Président de la République le 22 Septembre 2017 et publiée au Journal Officiel le 23 Septembre 2017 a modifié le mécanisme de remboursement des salaires maintenus. En effet les employeurs ne demanderont plus le remboursement des salaires maintenus aux Organisations Syndicales mais ils déduiront ces sommes de leur contribution au financement du fonds paritaire.

Le fait que l'ensemble des éléments de rémunération (salaire net et cotisations sociales) soient maintenus correspond à l'une de nos exigences.



Projet nouvelle offre de formation confédérale

TABLEAU RECAPITULATIF PARCOURS FORMATION SYNDICALE GENERALE CGT		
DECOUVERTE DE LA CGT (1 heure)		
Thème 1 : La répartition des richesses et la place du travail dans le monde actuel	Thème 2 : L'importance de se syndiquer à la CGT	
ACCUEIL (1 jour)		
Thème 1 : L'organisation de la société	Thème 2 : L'action syndicale dans la société	Thème 3 : La CGT, ses valeurs, ta place dans notre organisation
BLOC « NIVEAU 1 » (7 jours)		
MODULE 1 : COMPRENDRE LA SOCIETE CAPITALISTE MONDIALISEE POUR MIEUX LA COMBATTRE	MODULE 2 : ORGANISER LES SALARIE.E.S DU LOCAL A L'INTERNATIONAL	MODULE 3 : LA DEMARCHE REVENDICATIVE DE LA CGT POUR DE NOUVELLES CONQUETES SOCIALES
Thème 1 : Qu'est-ce que la société capitaliste mondialisée ? Thème 2 : La régulation du système capitaliste	Thème 1 : L'action syndicale, du lieu de travail à l'international Thème 2 : La CGT, son mode d'organisation	Thème 1 : Elaborer les revendications avec salarié.e.s à partir du travail Thème 2 : La représentation des salarié.e.s et la négociation collective Thème 3 : Communiquer pour porter nos revendications
BLOC « NIVEAU 2 » (10 jours)		
MODULE 1 : S'ORGANISER POUR TRANSFORMER LA SOCIETE	MODULE 2 : LA CGT FORCE DE PROPOSITION, PARTOUT, AVEC TOU.TE.S LES SALARIE.E.S	
Thème 1 : Les dérives du système capitaliste Thème 2 : Revaloriser le travail pour le transformer Thème 3 : S'organiser pour porter un autre choix de société	Thème 1 : Travailler moins pour travailler tou.te.s Thème 2 : Développer une politique industrielle et des services publics de qualité Thème 3 : Porter localement les propositions de la CGT	
BLOC « NIVEAU 3 » (12 jours + les temps de travaux intermodules)		
MODULE 1 : IMPULSER ET COORDONNER LA VIE SYNDICALE ET LA DEMARCHE REVENDICATIVE DE LA CGT	MODULE 2 : EVOLUTIONS DU TRAVAIL ET STRATEGIE SYNDICALE	MODULE 3 : REPENSER LE SYSTEME DE PRODUCTION ET SON ORGANISATION
Thème 1 : La coordination de la vie syndicale et de la démarche revendicative Thème 2 : Développer la démarche revendicative et la porter en négociation Thème 3 : Préparation aux travaux à distance	Thème 1 : Analyse des évolutions du travail Thème 2 : Définir l'action syndicale pour les nouvelles formes du travail	Thème 1 : Evolutions et mutations du système capitaliste mondialisé Thème 2 : Les alternatives au système de production capitaliste, leurs portées
MODULE 4 : PARTICIPER A L'ACTION SYNDICALE TRANSNATIONALE	MODULE 5 : DROIT DU TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE : NOUVELLES PERSPECTIVES	
Thème 1 : Analyser les textes européens et internationaux Thème 2 : Mener l'action syndicale transnationale : exemple des filières	Thème 1 : Pour un Code du Travail du XXIème siècle Thème 2 : La protection sociale de demain	

ANNÉE 2018

Récapitulatif des propositions de stages

FORMATIONS CONFÉDÉRALES

Intitulé du stage	Date	Lieu
Renforcer la CGT – des principes et des actes. Evaluation différée	1 ^{er} semestre 2 nd semestre	À définir
Administrateur-trice d'une Caisse de Sécurité Sociale - Prise de mandat - Perfectionnement	Du 5 au 7 février	Piriac (44)
Formation de formateur-trice-s	Du 28 mai au 1 ^{er} juin	Piriac (44)

FORMATIONS PRUDIS

Intitulé du stage	Date	Lieu
Session 2	Du 5 au 9 février	Le Mans (72)
Bureau de Conciliation et d'Orientation	5 et 6 avril	À définir
Session 2	Du 11 au 15 juin	St-Hilaire de Riez (85)
Bureau de Conciliation et d'Orientation	20 et 21 septembre	À définir
Les mesures d'instruction	Du 1 ^{er} au 5 octobre	À définir
Session 3A - module 1	Du 15 au 19 octobre	À définir
Session 3B - module 1	Du 12 au 16 novembre	Laval (53)

FORMATIONS ISSTO		
Intitulé du stage	Date	Lieu
<p>La négociation collective (Pays de la Loire) <i>Permettre aux militants des entreprises d'expliquer les nouvelles règles de la négociation collective.</i></p>	21 au 23 Mars	Rennes
<p>Les Services Publics du 21^{ème} siècle (Pays de la Loire) <i>Identifier les enjeux des services publics dans le cadre de développement humain durable.</i></p>	28 au 30 Mars	Angers
<p>Europe - 3 modules (3 x 2 jours) (Bretagne) <i>1^{er} module : droit social européen, de quoi parle-t-on ?</i> <i>2^{ème} module : comprendre les enjeux européens et leurs incidences sur l'activité en région.</i> <i>3^{ème} module : charte sociale européenne, droit du travail de l'Union Européenne : quels apports dans le droit du travail national ?</i></p>	5 et 6 avril 11 et 12 juin 27 et 28 sept	Rennes
<p>Enjeux industriels et développement des territoires (Bretagne) <i>L'industrie en France et dans le monde.</i> <i>Les enjeux des politiques industrielles pour le développement humain durable et celui de nos territoires.</i> <i>Place et rôle de l'intervention publique.</i> <i>Des financements pour une politique industrielle ambitieuse. Intervention CGT.</i></p>	Octobre	Rennes
<p>Transformation du travail : enjeux pour gagner la Sécurité Sociale Professionnelle (Bretagne) <i>Analyse des évolutions du travail, de ses formes, du national à l'international.</i> <i>Le développement de l'activité quaternaire, du numérique. La dématérialisation de l'activité.</i> <i>Quelles conséquences pour les travailleurs ?</i> <i>Le Nouveau Statut du Travail Salarié comme perspective pour transformer le travail.+</i></p>	Novembre	Rennes
<p>TASS - TCI (Pays de la Loire) <i>A compter du 1er janvier 2019, les différentes juridictions sociales dont le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité seront fondus dans des pôles sociaux d'une même juridiction. Cela aura notamment pour effet le transfert des agents et du contentieux du Ministère des Affaires Sociales vers le Ministère de la Justice et l'entrée en vigueur de nouvelles procédures. Quelles conséquences pour les salariés ? Quelles incidences pour nulle activité ?</i></p>	Décembre	Rennes

ANNÉE 2018

Récapitulatif des propositions de stages

1 ^{er} semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
ACCUEIL	19 et 20 février	UL Sud Loire
FSG1	du 12 au 16 février	UL Nantes
FSG1	du 12 au 16 mars	UL Saint-Nazaire
FSG1	du 4 au 8 juin	UL Saint-Nazaire
FSG1	du 4 au 8 juin	UL Sud Loire
FSG1	du 11 au 15 juin	UL Nantes
COMMUNICATION	23 et 24 juin	UL Sud Loire
FSG2	Juin (semaine 1)	UD 44 - Nantes
DLAJ – accueil juridique	22 et 23 janvier	UD 44 - Nantes
DLAJ - DS – prise de mandat	du 22 au 26 janvier	UD 44 - Nantes
DLAJ – Procédure Cour d’Appel	15 et 16 février	UD 44 – Nantes
DLAJ – E-learning	du 19 au 21 mars	UD 44 - Nantes
DLAJ – Procédure référé	du 16 au 18 avril	UD 44 - Nantes
DLAJ – défense syndicale « Fonction Publique »	du 4 au 8 juin	UD 44 - Nantes
DLAJ – l’audience	du 11 au 15 juin	PIRIAC
COGITIEL – formation initiale	13 et 14 février	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	21 et 22 février	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	28 et 29 mars	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	6 et 7 juin	UD 44 - Nantes
COGITIEL – remise à niveau	15 mars	UD 44 - Nantes
COGITIEL – remise à niveau	14 juin	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation pour utilisateurs du Cogitiel UD	19 avril	UD 44 - Nantes
CHSCT	du 12 au 16 février	UL Saint-Nazaire
CHSCT	du 19 au 23 février	UL Nantes
MODULE NAO	9 mars	UL Sud Loire
DP	1 ^{er} et 2 février	UL Nantes
DP	26 et 27 mars	UL Saint-Nazaire
DP	18 et 19 juin	UL Saint-Nazaire
DROIT DU TRAVAIL	12 février	UL Sud-Loire
DROIT DU TRAVAIL	15 février	UL Sud Loire
DROIT DU TRAVAIL	26 et 27 février	UL Sud Loire

DROIT DU TRAVAIL	26 et 27 mars	UL Carquefou
DROIT DU TRAVAIL	5 avril	UL Sud-Loire
ECO CE	du 4 au 8 avril	UL Nantes
CSE	du 26 au 30 mars	UL Sud-Loire
Syndicalisation	12 et 13 mars	UD 44 - Nantes

2nd semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
ACCUEIL	5 et 6 novembre	UL Sud Loire
FSG1	du 19 au 23 novembre	UL Saint-Nazaire
FSG1	du 19 au 23 novembre	UL Sud-Loire
FSG1	du 26 au 30 novembre	UL Nantes
COMMUNICATION	13 et 14 décembre	UL Sud Loire
FSG2	septembre (semaine 2)	UD 44
DLAJ - Conseillers du salarié – approfondissement	du 8 au 10 octobre	UD 44 – Nantes
DLAJ – Négociation protocole pré-électoral	22 octobre	UD 44 - Nantes
DLAJ – accueil juridique	19 et 20 novembre	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	3 et 4 octobre	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	28 et 29 novembre	UD 44 - Nantes
COGITIEL – formation initiale	5 et 6 décembre	UD 44 - Nantes
COGITIEL – remise à niveau	18 octobre	UD 44 - Nantes
CHSCT	du 22 au 26 octobre	UL Sud Loire
CHSCT	du 19 au 23 novembre	UL Nantes
CHSCT	du 26 au 30 novembre	UL Saint-Nazaire
MODULE NAO	du 17 au 21 septembre	UL Carquefou
DP	20 et 21 septembre	UL Nantes
DP	15 et 16 octobre	UL Saint-Nazaire
DP	6 et 7 décembre	UL Nantes
CSE	du 8 au 12 octobre	UL Sud-Loire
CSE	du 10 au 14 décembre	UL Carquefou
Syndicalisation	12 et 13 novembre	UD 44 - Nantes
Archivage IHS	Août	UD 44 - Nantes

Adresses :

- UD 44 : Maison des syndicats - 1 place Gare de l'État - C.P. N° 1 - 44276 NANTES CEDEX 2
- UL Nantes : Maison des syndicats - 1 place Gare de l'État - C.P. N° 1 - 44276 NANTES CEDEX 2
- UL Saint-Nazaire : 4 rue Marceau - 44600 SAINT-NAZAIRE
- UL Carquefou : 4 impasse de la Hache - Cedex 5905 - 44570 CARQUEFOU CEDEX
- UL Sud Loire : 16 rue Monnier - 44400 REZE

ANNÉE 2018

Récapitulatif des propositions de stages

1 ^{er} semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
FSG1 – tronc commun	du 22 au 26 janvier	UL Angers
FSG1 – tronc commun	du 26 au 30 mars	UL Angers
FSG1 – tronc commun	du 23 au 27 avril	UL Saumur
FSG1 – tronc commun	du 11 au 15 juin	UL Cholet
FSG1 – tronc commun	du 18 au 22 juin	UL Angers
Rédiger un tract – Lire la NVO	16 et 17 avril	UL Cholet
Rédiger un tract – Lire la NVO	19 et 20 avril	UL Angers
Feuille de paie et revendications	22 et 23 mars	UL Angers
FSG2 – 2 ^{ème} session 2017/2018	du 5 au 9 février	UD 49
Formation économique des élus CE	du 25 au 29 juin	UD 49
Protocole élections + calcul résultats	8 février	UD 49
Rédiger un tract	16 et 17 avril	UL Cholet
Rédiger un tract	19 et 20 avril	UL Angers
Code du travail initiation	13 mars	UD 49
COGITIEL/COGETISE	A définir	UD 49
COGITIEL/ COGETISE (perfectionnement)	A définir	UD 49
La discrimination	28 mai	UD 49
Lutter syndicalement contre les idées d'extrême droite	A définir	UD 49
Délégués du personnel	19 et 20 mars	UL Cholet
Délégués du personnel	7 et 8 juin	UL Angers
Accueil des nouveaux syndiqués	1 ^{er} et 2 février	UL Angers
Accueil des nouveaux syndiqués	19 et 20 février	UL Cholet
Initiation au droit	14 et 15 mai	UL Cholet
CHS-CT	du 9 au 13 avril	UD 49

2 nd semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
FSG1 – tronc commun	du 19 au 23 novembre	UL Angers
Feuille de paie et revendications	3 et 4 décembre	UL Cholet
FSG2 - 1 ^{ère} partie session 2018/2019	du 12 au 16 novembre	UD 49
FSG2 - 2 ^{ème} partie session 2018/20189	du 4 au 8 février 2019	UD 49
Défenseur syndical	A définir	UD 49
Sécurité Sociale	4 octobre	UD 49
Initiation au droit	29 et 30 novembre	UL Cholet
Délégué Syndical	du 8 au 12 octobre	UL Cholet
Délégués du personnel	6 et 7 décembre	UL Angers
Négociations annuelles obligatoires (NAO)	8 et 9 novembre	UL Angers
Négociations annuelles obligatoires (NAO)	du 12 et 13 novembre	UL Cholet
Santé au travail – 32 heures	26 et 27 novembre	UD 49
Conflits dans l'entreprise Construire un rapport de forces	20 et 21 décembre	UL Angers
CHS-CT	15 au 19 octobre	UD 49



Adresses :

- UD 49 : 14 place Louis Imbach - 49100 ANGERS
- UL Angers : 14 place Louis Imbach - 49100 ANGERS
- UL Cholet : 81 rue Alphonse Darmaillacq - 49300 CHOLET
- UL Saumur : 18 rue Cendrière - 49400 SAUMUR

ANNÉE 2018

Récapitulatif des propositions de stages

1^{er} semestre

Intitulé du stage	Date	Lieu
ECO-CE	du 19 au 23 février	UD 53
ACCUEIL	16 mars	UD 53
CHSCT	du 9 au 13 avril	UD 53
DP	14 et 15 mai	UD 53
FSG1 « Tronc commun »	du 4 au 8 juin	UD 53
ACCUEIL	15 juin	UD 53

2nd semestre

Intitulé du stage	Date	Lieu
ACCUEIL	12 octobre	UD 53
Secrétaire de syndicat ou Délégué Syndical	du 15 au 19 octobre	UD 53
Mieux communiquer	du 14 au 16 novembre	UD 53
FSG1 « Tronc commun »	du 10 au 14 décembre	UD 53

1^{er} ou 2nd semestre

Intitulé du stage	Date	Lieu
COGITIEL	A la demande	UD 53
Comptabilité	A la demande	UD 53

Journées d'étude

Thème	Date	Lieu
Ordonnances	20 avril	UD 53
Assurance chômage et Protection Sociale (date au choix)	6 juillet ou 31 août	UD 53 UD 53

Adresse :

- UD 53 : 17 rue St Mathurin - BP 1017 - 53010 LAVAL CEDEX

ANNÉE 2018 Récapitulatif des propositions de stages

1 ^{er} semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
FSG1 + REX FSG1	du 19 au 23 février 21 et 22 juin	UD 72
FSG1 + REX FSG1	du 26 au 30 mars 20 et 21 septembre	UD 72
FSG1 + REX FSG1	du 25 au 29 juin 6 et 7 décembre	UD 72
FSG2 – partie 1	du 9 au 13 avril	UD 72
FSG2 – partie 2	du 4 au 8 juin	UD 72
DP	22 et 23 mars	UD 72
La CGT – des principes et des actes	24 et 25 mai	UD 72
Code du Travail	5 et 6 juillet	UD 72

2 nd semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
FSG1 + REX FSG1	du 8 au 12 octobre 4 et 5 avril 2019	UD 72
CSE	du 15 au 19 octobre	UD 72



Adresse :

- UD 72 : 4 rue d'Arcole – 72015 LE MANS CEDEX

ANNÉE 2018 Récapitulatif des propositions de stages

1 ^{er} semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
Les sanctions disciplinaires	25 et 26 janvier	UD 85
CHSCT	du 19 au 23 février	UD 85
FSG1	du 19 au 23 mars	UD 85
Bureau de Conciliation et d'Orientation - PRUDIS	5 et 6 avril	UD 85
Module comptabilité syndicat	11 et 12 avril	UD 85
FSG1	du 3 au 7 avril	UD 85
CHSCT	du 11 au 15 juin	UD 85

2 nd semestre		
Intitulé du stage	Date	Lieu
Droit au travail	du 12 au 14 septembre	UD 85
FSG1	du 8 au 12 octobre	UD 85
FSG2 – partie 1	du 3 au 7 décembre	UD 85
FSG2 – partie 2	du 21 au 25 janvier 2019	UD 85



A programmer :

- Stage COGITIEL
- Stage Délégué syndical
- Stage Communication
- Stage Renforcement de la CGT
- Stage DP
- Stage ECO-CE

Adresse :

- UD 85 : 16 boulevard Louis Blanc – BP 227 - 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

NOM, prénom :

Adresse :

.....

.....

Date

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur

.....

.....

.....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L. 2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du au2017

en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale, organisée par la Formation Syndicale CGT (ou l'Institut de...) qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L.2145-6 du Code du Travail modifié par l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

(signature)